



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2017-268

PUBLIÉ LE 1 AOÛT 2017

Sommaire

Assistance publique – Hôpitaux de Paris

75-2017-07-17-029 - Arrêté de délégation de signature pris au titre de l'Article R.6147-10 du Code de la Santé Publique - Directrice du Groupe Hospitalier Corentin Celton / Hôpital Européen Georges Pompidou/Vaugirard Gabriel-Pallez (Hôpitaux Universitaires Paris Ouest) (7 pages)

Page 3

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France et du département de Paris

75-2017-08-01-001 - Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts (6 pages)

Page 11

Assistance publique – Hôpitaux de Paris

75-2017-07-17-029

Arrêté de délégation de signature pris au titre de l'Article R.6147-10 du Code de la Santé Publique - Directrice du Groupe Hospitalier Corentin Celton / Hôpital Européen Georges Pompidou/Vaugirard Gabriel-Pallez (Hôpitaux Universitaires Paris Ouest)

**Arrêté de délégation de signature
pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique**

Directrice du Groupe Hospitalier
Corentin-Celton/Hôpital européen Georges-Pompidou/Vaugirard Gabriel-Pallez
(Hôpitaux Universitaires Paris Ouest)

Vu le Code de la santé publique, et notamment ses articles L. 6143-7, R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R. 6147-10 et D. 6143-33 à D. 6143-35,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu le décret du 23 novembre 2010 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directeurial n° 2010-0303 DG du 23 décembre 2010 modifiant l'organisation interne de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris par la constitution du Groupe Hospitalier Corentin-Celton/Hôpital européen Georges-Pompidou/Vaugirard-Gabriel-Pallez (Hôpitaux Universitaires Paris Ouest)

Vu l'arrêté directeurial 201318-0006 du 14 novembre 2013 modifié fixant les matières déléguées par le directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun et au directeur du centre de compétences et de services du système d'information « Patient »

Vu l'arrêté directeurial N°ANADDG 2017/07 17 008 du 17 juillet 2017 portant nomination de Madame Stéphanie DECOOPMAN en qualité de directrice du groupe hospitalier universitaire Paris Ouest à compter du 1^{er} mai 2017

ARRETE

ARTICLE 1 :

Délégation générale de signature est donnée à **Madame Anne LEFEBVRE**, directrice adjointe du groupe hospitalier et par ailleurs directrice du site hôpital européen Georges-Pompidou, à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion du groupe hospitalier (A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K), dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier HUPO, déterminé par l'arrêté directorial n°2013318-0006 susvisé.

ARTICLE 2 :

Délégation de signature est donnée à :

- Madame **Anne LESTIENNE**, directrice adjointe, chargée des finances et de la recherche et directrice Adjointe par intérim chargée des ressources humaines médicales et non médicales, à l'effet de signer tous les actes correspondants à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé :
 - A : les ordres de mission
 - B : en matière de ressources humaines
 - C : en matières économique et financière
 - D : en matière d'investissement, de travaux-maintenance, de sécurité et de patrimoine
 - E : dans le domaine informatique
 - F : en matière juridique
 - G : en matière de ressources humaines, de politique médicale et de recherche clinique
 - H : pour les questions relatives aux admissions, à l'état civil, à l'hospitalisation des patients, et d'une manière générale, aux mesures nécessaires au fonctionnement courant du groupe hospitalier
- Madame **Sophie MARAVAL**, directrice adjointe, chargée des ressources humaines médicales, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé :
 - A : les ordres de mission
 - F : en matière juridique
 - G : en matière de ressources humaines, de politique médicale et de recherche clinique
 - H : pour les questions relatives aux admissions, à l'état civil, à l'hospitalisation des patients, et d'une manière générale, aux mesures nécessaires au fonctionnement courant du groupe hospitalier
- Madame **Charlotte CARDIN**, directrice adjointe, chargée des achats et prestations logistiques, à l'effet de signer tous les actes correspondants à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé :
 - A : les ordres de mission
 - C : en matières économique et financière
 - D : en matière d'investissement, de travaux-maintenance, de sécurité et de patrimoine
 - E : dans le domaine informatique
 - F : en matière juridique

- Monsieur **Serge VERDIER**, ingénieur général, chargé du patrimoine, des équipements et du développement durable à l'effet de signer tous les actes correspondants à ses fonctions, pour l'ensemble des matières figurant aux paragraphes de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé :
 - A : les ordres de mission
 - C : en matières économique et financière
 - D : en matière d'investissement, de travaux-maintenance, de sécurité et de patrimoine
- Madame **Christine GUERI**, ingénieur en chef, chargée de la qualité, gestion des risques, relations avec les usagers, à l'effet de signer tous les actes correspondants à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, F, H, I de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé
 - A : les ordres de mission
 - F : en matière juridique
 - H : pour les questions relatives aux admissions, à l'état civil, à l'hospitalisation des patients, et d'une manière générale, aux mesures nécessaires au fonctionnement courant du groupe hospitalier
 - I : en matière droits des patients
- Madame **Antoinette CESARI**, directrice adjointe, chargée des affaires juridiques et de la sécurité anti-malveillance, à l'effet de signer tous les actes correspondants à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, F, H de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé
 - A : les ordres de mission
 - F : en matière juridique
 - H : pour les questions relatives aux admissions, à l'état civil, à l'hospitalisation des patients, et d'une manière générale, aux mesures nécessaires au fonctionnement courant du groupe hospitalier
- Monsieur **Jean-Louis BOULBEN**, directeur, chargé du système d'information du Groupe Hospitalier HUPO, à l'effet de signer tous les actes correspondants à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé :
 - A : les ordres de mission
 - C : en matières économique et financière
 - E : dans le domaine informatique

ARTICLE 3 :

Délégation générale de signature est donnée à :

- Madame **Antoinette CESARI**, directrice du site Vaugirard Gabriel-Pallez à l'effet de signer, pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé :
 - A : les ordres de mission
 - F : en matière juridique
 - G : en matière de ressources humaines, de politique médicale et de recherche clinique
 - H : pour les questions relatives aux admissions, à l'état civil, à l'hospitalisation des patients, et d'une manière générale, aux mesures nécessaires au fonctionnement courant du groupe hospitalier.
 - I : en matière droits des patients

- Madame **Charlotte CARDIN**, directrice du site Coentín-Celton à l'effet de signer, pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé :
 - A : les ordres de mission
 - C : en matières économique et financière
 - D : en matière d'investissement, de travaux-maintenance, de sécurité et de patrimoine
 - E : dans le domaine informatique
 - F : en matière juridique
 - G : en matière de ressources humaines, de politique médicale et de recherche clinique
 - H : pour les questions relatives aux admissions, à l'état civil, à l'hospitalisation des patients, et d'une manière générale, aux mesures nécessaires au fonctionnement courant du groupe hospitalier
 - I : en matière droits des patients

Les délégations prévues par le présent article sont mises en œuvre par leurs bénéficiaires dans le cadre de la politique de gestion interne du groupe hospitalier définie par la directrice du groupe hospitalier, et selon les instructions qui en résultent.

ARTICLE 4 :

En cas d'empêchement de Madame **Anne LEFEBVRE**, directrice adjointe du groupe hospitalier et en charge de la stratégie et des affaires internationales, délégation est donnée à Madame **Stéphanie TRINIOL**, attachée d'administration hospitalière et ceci uniquement pour les matières des paragraphes de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé :

- H : pour les questions relatives aux admissions, à l'état civil, à l'hospitalisation des patients, et d'une manière générale, aux mesures nécessaires au fonctionnement courant du groupe hospitalier

En cas d'empêchement de Madame **Anne LESTIENNE**, directrice par intérim, chargée des ressources humaines médicales et non médicales, délégation est donnée Madame **Sophie MARAVAL**, directrice adjointe chargée des ressources humaines médicales et Monsieur **Ludovic BAYLE**, attaché d'administration hospitalière et ceci uniquement pour les matières des paragraphes de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé :

- A : les ordres de mission
- B : en matière de ressources humaines
- C : en matières économique et financière
- F : en matière juridique
- G : en matière de ressources humaines, de politique médicale et de recherche clinique
- H : pour les questions relatives aux admissions, à l'état civil, à l'hospitalisation des patients, et d'une manière générale, aux mesures nécessaires au fonctionnement courant du groupe hospitalier

En cas d'empêchement de Monsieur **Ludovic BAYLE**, attaché d'administration hospitalière, délégation est donnée à Madame **Jennifer DUCLOVEL**, adjoint des cadres hospitaliers, et ceci uniquement dans le domaine des ressources humaines non médicales pour les matières des paragraphes de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé :

- A : les ordres de mission
- B : en matière de ressources humaines
- C : en matières économique et financière
- F : en matière juridique
- G : en matière de ressources humaines, de politique médicale et de recherche clinique
- H : pour les questions relatives aux admissions, à l'état civil, à l'hospitalisation des patients, et d'une manière générale, aux mesures nécessaires au fonctionnement courant du groupe hospitalier

En cas d'empêchement de Madame **Sophie MARAVAL**, directrice adjointe chargée des ressources humaines médicales, délégation est donnée à Madame **Lydie LE CARDINAL**, adjoint des cadres hospitaliers et ceci uniquement pour les matières des paragraphes de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé :

- A : les ordres de mission
- F : en matière juridique
- G : en matière de ressources humaines, de politique médicale et de recherche clinique
- H : pour les questions relatives aux admissions, à l'état civil, à l'hospitalisation des patients, et d'une manière générale, aux mesures nécessaires au fonctionnement courant du groupe hospitalier

En cas d'empêchement de Madame **Anne LESTIENNE**, directrice adjointe, chargée des finances et de la recherche, délégation est donnée à Madame **Stéphanie LAPOUS**, attachée d'administration hospitalière et ceci uniquement pour les matières des paragraphes de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé :

- A : les ordres de mission
- C : en matières économique et financière
- D : en matière d'investissement, de travaux-maintenance, de sécurité et de patrimoine
- E : dans le domaine informatique
- F : en matière juridique
- G : en matière de ressources humaines, de politique médicale et de recherche clinique
- H : pour les questions relatives aux admissions, à l'état civil, à l'hospitalisation des patients, et d'une manière générale, aux mesures nécessaires au fonctionnement courant du groupe hospitalier

En cas d'empêchement de Monsieur **Serge VERDIER**, ingénieur général, chargé du patrimoine, des équipements et du développement durable, délégation est donnée à Monsieur **Jean Pierre PATRON**, ingénieur subdivisionnaire et ceci uniquement pour les matières des paragraphes F de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé :

- A : les ordres de mission
- C : en matières économique et financière
- D : en matière d'investissement, de travaux-maintenance, de sécurité et de patrimoine

En cas d'empêchement de Madame **Christine GUERI**, ingénieur en chef, chargée de la qualité, gestion des risques, relation avec les usagers, délégation est donnée à Madame **Diane MARTINEZ**, ingénieur et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, F, H, I de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé :

- A : les ordres de mission
- F : en matière juridique
- H : pour les questions relatives aux admissions, à l'état civil, à l'hospitalisation des patients, et d'une manière générale, aux mesures nécessaires au fonctionnement courant du groupe hospitalier
- I : en matière droits des patients

En cas d'empêchement de Monsieur **Jean-Louis BOULBEN**, directeur, chargé du système d'information du Groupe Hospitalier HUPO, délégation est donnée à Monsieur **Jérémy LECLERT**, adjoint au responsable de l'informatique hospitalière, et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, E de l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé :

- A : les ordres de mission
- C : en matières économique et financière
- E : dans le domaine informatique

ARTICLE 5 :

En cas d'empêchement de Madame **Charlotte CARDIN**, directrice du site Coentín-Celton, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- Madame **Antoinette CESARI**, Directrice du site Vaugirard Gabriel-Pallez
- Madame **Anne LESTIENNE**, Directrice par intérim chargée des ressources humaines médicales et non médicales et Directrice Adjointe, chargée des finances et de la recherche,
- Madame **Sophie MARAVAL**, Directrice Adjointe chargée des ressources humaines médicales

à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Madame **Charlotte CARDIN** a reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directrice du site Coentín-Celton.

En cas d'empêchement de Madame **Charlotte CARDIN**, directrice du site Coentín Celton, délégation est donnée à Madame **Ornella QUARENA** cadre administratif du pôle psychiatrie addictions et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe de l'arrêté directorial n°2013318-006 susvisé :

- H : pour les questions et tous les actes relatifs aux admissions et hospitalisations des patientes relevant exclusivement des soins psychiatriques sans consentement (dans le cadre de la loi n°2011-803 du 5 juillet 2011).

ARTICLE 6 :

En cas d'empêchement de Madame **Antoinette CESARI**, directrice du site Vaugirard Gabriel-Pallez, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- Madame **Charlotte CARDIN**, Directrice du site de Coentín-Celton
- Madame **Anne LESTIENNE**, Directrice par intérim chargée des ressources humaines médicales et non médicales et Directrice Adjointe, chargée des finances et de la recherche
- Madame **Sophie MARAVAL**, Directrice Adjointe chargée des ressources humaines médicales

A l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Madame **Antoinette CESARI** a délégation de signature au titre de ses fonctions de directrice du site Vaugirard Gabriel-Pallez.

En cas d'empêchement de Madame **Antoinette CESARI**, directrice du site Vaugirard Gabriel-Pallez, délégation est donnée à Madame **Chantal CATTANI**, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer pour ce site et ceci uniquement pour les matières du paragraphe de l'arrêté directorial n°2013318-006 susvisé :

- H : pour les questions relatives aux admissions, à l'état civil, à l'hospitalisation des patients, et d'une manière générale, aux mesures nécessaires au fonctionnement courant du groupe hospitalier.

ARTICLE 7 :

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directorial n° 2013318-0006 susvisé, pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative, à l'ensemble des bénéficiaires d'une délégation de signature visés aux articles 2 à 5 du présent arrêté.

De même délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directorial n°2013318-0006 susvisé, pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative, aux bénéficiaires suivants :

Administrateurs de garde en premier :

- Charlotte Cardin, directrice adjointe
- Antoinette Cesari, directrice adjointe
- Christine Guéri, directrice adjointe
- Anne Hegoburu, directrice adjointe
- Pascale Lemasçon, coordonnateur général des soins
- Anne Lestienne, directrice adjointe
- Sophie Maraval, directrice adjointe
- Loïc Morvan, coordonnateur général des soins adjoint

Administrateurs de garde en second :

- Ludovic Bayle, attaché d'administration hospitalière
- Chantal Cattani, attachée d'administration hospitalière
- Carole Chatillon, adjoint des cadres
- Murielle Clarebout-Delaulne, attachée d'administration hospitalière
- Raymond Gatou, attaché d'administration hospitalière
- Christine Maignan, adjoint des cadres
- Michèle Pauly, directrice d'hôpital conformément à l'annexe II de l'arrêté du 14 octobre 2015 susvisé.
- Pascale Tetaupu, adjoint des cadres
- Stéphanie Triniol, attachée d'administration hospitalière
- Joël Willi, attaché d'administration hospitalière

ARTICLE 8 : Le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile de France, de la préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 17 juillet 2017.



Direction régionale des finances publiques d'Ile de France
et du département de Paris

75-2017-08-01-001

Liste des responsables de service disposant de la
délégation de signature en matière de contentieux et de
gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe
II au code général des impôts

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Paris, le 1^{er} août 2017

Nom - Prénom	Responsables des services
	<p>Services des Impôts des Entreprises :</p> <p>Paris 1^{er}</p> <p>Paris 2^{ème} Bonne Nouvelle</p> <p>Paris 2^{ème} Vivienne</p> <p>Paris 3^{ème}</p> <p>Paris 4^{ème}</p> <p>Paris 5^{ème}</p> <p>Paris 6^{ème}</p> <p>Paris 7^{ème}</p> <p>Paris 8^{ème} Champs-Elysées</p> <p>Paris 8^{ème} Europe Haussmann</p> <p>Paris 8^{ème} Europe Rome</p> <p>Paris 8^{ème} Madeleine</p> <p>Paris 8^{ème} Roule Artois</p> <p>Paris 8^{ème} Roule Hoche</p> <p>Paris 9^{ème} Est</p> <p>Paris 9^{ème} Ouest</p> <p>Paris 10^{ème} Nord</p> <p>Paris 10^{ème} Sud</p> <p>Paris 11^{ème} Saint-Ambroise</p> <p>Paris 11^{ème} Folie-Méricourt</p> <p>Paris 11^{ème} Ledru-Rollin</p> <p>Paris 12^{ème} Daumesnil</p> <p>Paris 12^{ème} Picpus</p> <p>Paris 13^{ème}</p> <p>Paris 14^{ème}</p> <p>Paris 15^{ème} St Lambert</p> <p>Paris 15^{ème} Grenelle Javel</p> <p>Paris 15^{ème} Necker</p> <p>Paris 16^{ème} Auteuil</p> <p>Paris 16^{ème} Chaillot</p> <p>Paris 16^{ème} La Muette</p> <p>Paris 16^{ème} Porte-Dauphine</p>

LIEGEOIS Mireille
 HESSEL Henri
 CUISSET Carole
 BONNEFOI Gérard
 LEMAIRE Pascal
 NEGRE Christian
 MARMISSE Patrick
 HADDOUCHE Jean-François
 BELLAMIT Marie Christine

 GUIGUES Fabienne
 CARUBIA Michèle
 ROBERT-MARTIN Marie-Thérèse
 PECHEUR Jean-Luc
 COLOMBE Didier
 TCHAM Samia
 GABELOTEAU Hervé
 ROCHE Alain
 BEUNEUX Brigitte
 DACHICOURT Françoise
 GEOFFRAY Sylvie
 ROUX Nadia
 GREGOIRE Thierry
 BROCHET Françoise
 CARDEAU Marie-Françoise
 CHABAS Laurent
 DURET Jean-Jacques
 GUISELIN-WOLFF Marie-Rose
 GUIGUES Roland
 GUILLIER Jean-Loup
 MEURVILLE Anne
 VILLET Danielle
 MATHONNIERE Claude
 BERTHON Pierre
 GROSS Jean Yves
 PUIGMAL Alain
 CHAUSSY Claire
 DUPLAIX Annick

Paris 17ème Batignolles
 Paris 17ème Les Ternes
 Paris 17ème Monceau Epinettes
 Paris 18ème Clignancourt Goutte d'Or
 Paris 18ème Grandes-Carrières
 Paris 19ème Buttes-Chaumont
 Paris 19ème Villette
 Paris 20ème Charonne
 Paris 20ème Père-Lachaise

 Paris 1er-2ème
 Paris 3ème - 4ème
 Paris 5ème
 Paris 6ème
 Paris 7ème
 Paris 8ème
 Paris 9ème
 Paris 10ème
 Paris 11ème Oberkampf
 Paris 11ème Lecru-Rollin
 Paris 12ème Daumesnil
 Paris 12ème Picpus
 Paris 13ème La Gare
 Paris 13ème Maison-Blanche
 Paris 14ème Montparnasse
 Paris 14ème Alésia
 Paris 15ème Saint-Lambert
 Paris 15ème Grenelle-Javel
 Paris 15ème Necker
 Paris 16ème Porte-Dauphine
 Paris 16ème Auteuil
 Paris 16ème La Muette
 Paris 17ème Plaine-Monceau
 Paris 17ème Reims
 Paris 17ème Epinettes
 Paris 18ème Boucru
 Paris 18ème Grandes-Carrières Nord
 Paris 18ème Grandes-Carrières Sud

Services des Impôts des Particuliers :

PALIX Gérard
GUIBON François
REYNAUD Bernard
CARLES Monique
ZWOLENIK Martine

AROLD Didier
CARIOU Lise
GONZALEZ Michel, p.i
PEYSSOU Marc
RICHARD François, p.i
RICHARD François
GINESTOUX Bernadette, p.i
BAUER Catherine, p.i
PANTEIX Christian
CRIQ Bernard
THEVENET Pascal
FISCHER Eve-Laurence

Paris 19ème Buttes-Chaumont
Paris 19ème Villette
Paris 20ème Charonne
Paris 20ème Père-Lachaise
Paris 20ème Saint-Fargeau

Services de Publicité Foncière :

Paris 1er bureau
Paris 2ème bureau
Paris 3ème bureau
Paris 4ème bureau
Paris 5ème bureau
Paris 6ème bureau
Paris 7ème bureau
Paris 8ème bureau
Paris 9ème bureau
Paris 10ème bureau
Paris 11ème bureau
Paris 12ème bureau

Brigades :

MURA William
LE CREURER Arnaud
REYNAUD Isabelle
LAJUGIE Jean-Paul
MANDIN Maëli
CONTOUT Carole
TOBAILEM André
CONTOUT Carole, p.i - MURA William, p.i
FRITZ Bertrand
BOUTANT Bruno
NEIGE Henri
HERNANDO Marie-Claude
COUDERC Sandra
BUFORT Édith
GIRAUD Isabelle
GREEF Pascale
SIMONOT Claire
NICOLLET Florence

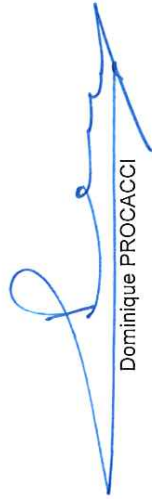
1ère brigade de vérification Paris Centre
4ème brigade de vérification Paris Centre
6ème brigade de vérification Paris Centre
7ème brigade de vérification Paris Centre
9ème brigade de vérification Paris Centre
11ème brigade de vérification Paris Centre
12ème brigade de vérification Paris Centre
13ème brigade de vérification Paris Centre
14ème brigade de vérification Paris Centre
15ème brigade de vérification Paris Centre
1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Centre
1ère brigade de vérification Paris Est
2ème brigade de vérification Paris Est
3ème brigade de vérification Paris Est
4ème brigade de vérification Paris Est
5ème brigade de vérification Paris Est
7ème brigade de vérification Paris Est
Brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Est

NIANG Chantal	Pôle contrôle expertise Paris 6ème
JAULHAC Laurent	Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 7ème
VIVIEN Véronique	Pôle contrôle expertise Paris 8ème Champs-Élysées Europe Hausmann
BONNIN Philippe	Pôle contrôle expertise Paris 8ème Madeleine Europe Rome
LAGRENÉ Denis	Pôle contrôle expertise Paris 8ème R. Artois R. Hoche
DUBOIS Frédéric	Pôle contrôle expertise Paris 9ème
POREYE Thérèse Marie	Pôle contrôle expertise Paris 10ème
LOUBIERE Annick	Pôle contrôle expertise Paris 11ème
BONNET Dominique	Pôle contrôle expertise Paris 12ème
LUTTMANN François, p.i	Pôle contrôle expertise Paris 13ème
LANGÉ Christian	Pôle contrôle expertise Paris 14ème
HOURY Isabelle	Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 15ème Grenelle/Javel
GIQUEL Elizabeth	Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 15ème Saint-Lambert/Necker
THORNARY Catherine	Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Auteuil/La Muette
RAY Laure	Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Chaillot/Dauphine
DEPROST Sylvain	Pôle contrôle expertise Paris 17ème Termes/Batignolles
SANANIKONE Ratsamy	Pôle contrôle expertise Paris 17ème Plaine-Monceau/Epinettes
FAUJEAN Philippe	Pôle contrôle expertise Paris 18ème
VOCHELET Alain	Pôle contrôle expertise Paris 19ème
FOIN Christine	Pôle contrôle expertise Paris 20ème
Pôles de Contrôle Revenus/Patrimoine et Fiscalité Immobilière	
DEFORGE Christophe	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 7ème
GOGUET Mireille	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 8ème
FERRON Gaëlle	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris-Centre
CLOTEAU Valentine	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 15ème
TRESARRIEU Elizabeth	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Auteuil
AUDRAS Cyril	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Muette
GRAVIERE Martine	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16ème Porte Dauphine
BRICHET Annie	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 17ème
NICOLLET Florence	Fiscalité immobilière élargie 11ème
ANNEQUIN Nicole	Fiscalité immobilière élargie Paris 12ème
MEYRUEIX Marie	Fiscalité immobilière élargie Paris 14ème
DUPLAIX Annick	Inspection de fiscalité personnelle et patrimoniale PARIS 18ème
BRAULT Julien	Fiscalité immobilière élargie Paris 19ème
ZWOLENIK Martine	Fiscalité immobilière élargie Paris 20ème

BUFFIERE Christine	Pôle de régularisation déconcentré (PRD) de Paris

<p>CRASPAIL Dominique</p> <p>LEPAGE Serge</p> <p>LECHARD Patricia</p> <p>ROMBAUT Fabienne</p> <p>KAMINSKE Martial, p.i</p> <p>ROUSSEAU Cyril</p> <p>PEDEUTOUR Nicole</p> <p>KAMINSKE Martial, p.i</p> <p>KAMINSKE Martial</p>	<p>Pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP)</p> <p>Pôles de Recouvrement Spécialisé</p> <p>PRS - Parisien 1</p> <p>PRS - Parisien 2</p> <p>PRS DNVSF</p> <p>Centres des Impôts Fonciers</p> <p>Paris Centre</p> <p>Paris Est</p> <p>Paris Nord</p> <p>Paris Ouest</p> <p>Paris Sud</p>	
---	---	--

Le Directeur du pôle Pilotage Ressources,



Dominique PROCACCI

Administrateur général des Finances publiques